



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

Le jeudi 2 février 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 27 janvier 2023.

ETAIENT PRESENTS : 48

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Monsieur Sébastien POIDATZ, Madame Dorine BOURNETON, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Constance PELAPRAT, Monsieur Hilaire MULTON, Monsieur Denys ALAPETITE, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Bertrand RUTILY, Monsieur Rémi LESCOEUR, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 7

Monsieur Bertrand-Pierre GALEY qui a donné pouvoir à Mme Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Emmanuel BAVIERE qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle BONNEHON qui a donné pouvoir à M. Alain MATHIOUDAKIS, Madame Cathy VEILLET qui a donné pouvoir à Mme Laurence DICKO, Monsieur Bertrand AUCLAIR qui a donné pouvoir à Mme Armelle GENDARME, Madame Agathe RINAUDO qui a donné pouvoir à M. Yann-Maël LARHER, Madame Marie-Noëlle CHAROY qui a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP.

Monsieur Yann-Maël LARHER a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Mme Jeanne DEFRANOUX, Maire-adjoint, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L.2311-1-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), « un rapport de présentation sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation doit être présenté préalablement aux débats sur le vote du budget ».

Le rapport de la Ville a été rédigé à partir des données fournies par l'INSEE et des évaluations, documents et bilans produits par la commune.

Ce rapport présente :

- ✓ les données statistiques fournies par l'INSEE concernant la population de la Ville de Boulogne- Billancourt,
- ✓ les données statistiques concernant l'égalité professionnelle des agents de la Ville de Boulogne- Billancourt,
- ✓ les actions menées par la Ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2022, la Ville a cherché à intensifier ses actions sur l'égalité à destination des enfants et des jeunes. C'est en sensibilisant la jeunesse que l'on contribue à fonder une société plus égalitaire et plus inclusive.

C'est pourquoi des ateliers ont été lancés à destination des enfants fréquentant les 14 centres de loisirs de la Ville, concernant les stéréotypes et préjugés sur le rôle et la place des femmes et des hommes dans notre société, et la lutte contre les discriminations.

Des séances de théâtre-débat ont également été proposées aux lycéens afin de prévenir le cybersexisme, ainsi qu'aux collégiens sur la thématique du sexisme ordinaire et des stéréotypes de genre.

De nombreux évènements tous publics ont également été organisés afin de faire vivre la thématique de l'égalité femmes-hommes sur le territoire bouloonnais. Par exemple, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, une Semaine des droits des femmes a été proposée aux bouloonnaises et bouloonnais avec diverses actions : une représentation théâtrale portant sur la charge mentale, la diffusion d'un film sur l'émancipation féminine réalisée par une réalisatrice japonaise, ou encore la tenue d'une conférence sur la double discrimination vécue par les femmes en situation de handicap.

Enfin, la Ville s'est à nouveau illustrée en tant qu'actrice et partenaire de la promotion permanente de l'égalité entre femmes et hommes dans les domaines culturel et artistique.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport sur la situation de la ville de Boulogne-Billancourt en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, joint à la présente délibération.»

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2311-1-2 et D.2311-16,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Sociales du 30 janvier 2023,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article unique : Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 8 février 2023
N° 092-219200128-20230202-136293-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,



RAPPORT ANNUEL EGALITÉ FEMMES-HOMMES

VILLE DE BOULOGNE BILLANCOURT

2022

Table des matières

Introduction	2
I. Bilan des actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales	3
1. Éducation, Orientation & Emploi	3
2. Familles et parentalité	6
3. Sport	8
4. Culture et communication	9
5. Santé et handicap	14
6. La domiciliation et l'accès au logement	16
7. Lutte contre les violences faites aux femmes	17
II. La politique de ressources humaines de la commune	18
1. Répartition des emplois	18
2. Temps de travail	23
3. Rémunérations	25
4. Déroulés de carrière	26
5. Recrutements	26
Conclusion	27

Introduction

L'article 61 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que toutes les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

L'égalité femmes-hommes est un enjeu central pour la Ville de Boulogne-Billancourt. La délégation aux droits des femmes et à la parité a été créée en 2014. Depuis, de nombreuses actions ont été menées, dans des domaines très divers : éducation, jeunesse, sport, culture, santé...

L'année 2022 a été marquée par le lancement pour la première fois d'ateliers de sensibilisation à l'égalité filles-garçons dans les 14 centres de loisirs de la Ville. Un accent fort a été mis sur les actions à destination de la Jeunesse, car les enfants et adolescents constituent un public stratégique pour faire évoluer les mentalités dès le plus jeune âge et permettre aux enfants d'élargir leurs horizons.

En interne, la politique de l'égalité professionnelle progresse également avec comme feuille de route le plan d'actions égalité professionnelle triennal proposé par la Ville au Comité technique du 9 décembre 2020, mis en application par un arrêté du Maire datant du 15 février 2021.

Ce rapport présente les grandes données du territoire sur l'égalité femmes-hommes, ainsi que les statistiques en interne concernant les agents de la Ville, et toutes les actions menées pour favoriser l'égalité en 2022.

Toutes les grandes données du territoire présentées dans ce rapport sont issues du dossier « Commune de Boulogne-Billancourt » de l'INSEE. Ce sont les chiffres au 01/01/2022.

Les données 2022 sur l'égalité femmes/hommes dans la fonction publique n'ayant pas encore été publiées par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), les données nationales retranscrites dans ce rapport datent de 2021.

I. Bilan des actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales

1. Éducation, Orientation & Emploi

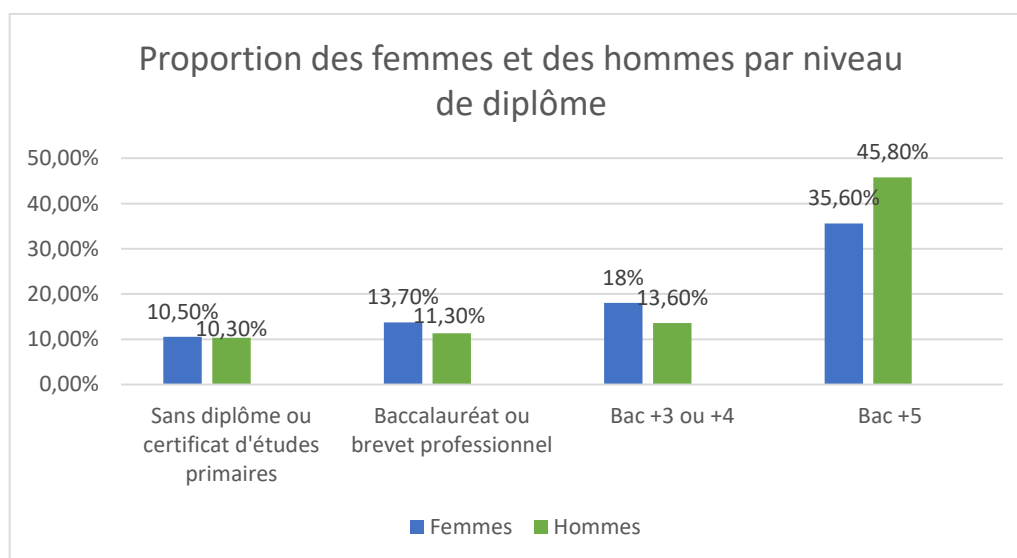
Les chiffres clés

- **Les diplômés :**

À Boulogne-Billancourt, parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus, 10,3 % des hommes et 10,5 % des femmes sont sans diplôme ou avec un certificat d'études primaires. 11,3 % des hommes et 13,7 % des femmes ont un baccalauréat, un brevet professionnel ou équivalent.

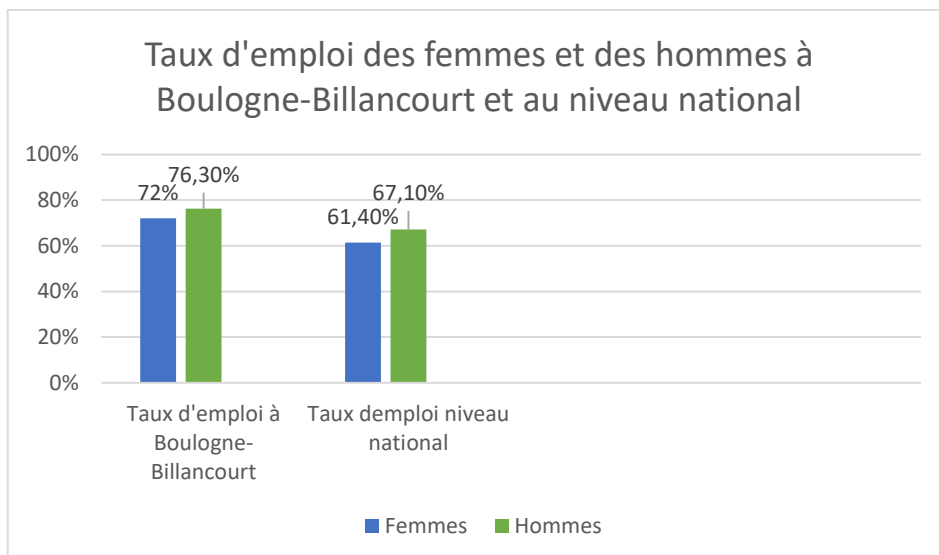
Concernant l'enseignement supérieur, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme niveau bac + 3 ou bac + 4 : 18 % des femmes contre 13,6 % des hommes. En revanche, elles sont moins nombreuses à avoir un diplôme niveau bac + 5 ou plus : 35,6 % des femmes contre 45,8 % des hommes.

Il faut souligner que les boulonnaises et boulonnais sont très diplômés par rapport à la moyenne nationale : en effet au niveau national, 9,5 % des femmes et 11,7 % des hommes possèdent un diplôme niveau bac + 5 ou plus.



- **Le taux d'emploi :**

Le taux d'emploi des femmes est de 72 % à Boulogne-Billancourt, contre une moyenne nationale de 61,4 %. Le taux d'emploi des hommes est de 76,3 % à Boulogne-Billancourt contre une moyenne nationale de 67,1 %.



Si l'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes à Boulogne-Billancourt, le taux d'emploi des femmes est toutefois bien supérieur à la moyenne nationale.

- **Les conditions d'emploi :**

Les femmes boulonnaises sont minoritaires parmi les non-salariés dont elles représentent 39,9 % et majoritaires parmi les salariés dont elles représentent 52,8 %.

Parmi les salariés boulonnais, les femmes représentent 52,4 % des CDI et titulaires de la fonction publique. Elles sont majoritaires parmi les salariés titulaires d'un CDD puisqu'elles en représentent 59,3 %. Comme au niveau national, les femmes restent surreprésentées parmi les contrats précaires.

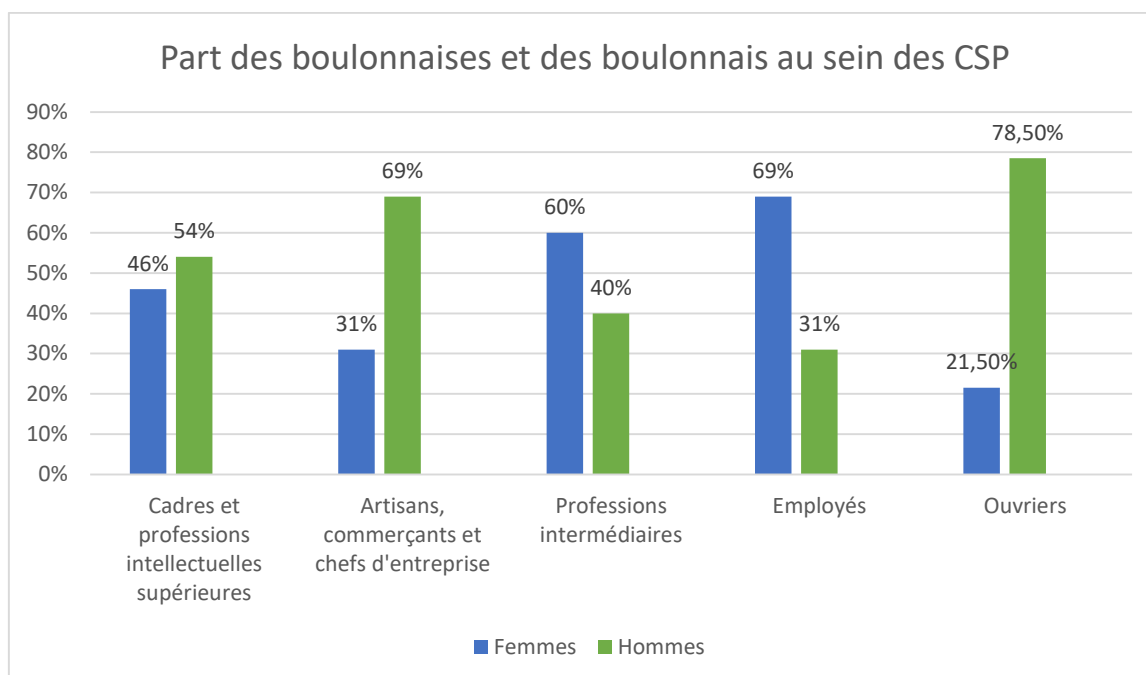
- **Les secteurs d'activité :**

Les femmes représentent 50,5 % des personnes travaillant dans le secteur de l'industrie, 26,7 % des personnes travaillant dans le secteur de la construction, 45,9 % du secteur Commerce, transports & services divers et 73,1 % du secteur Administration publique, enseignement, santé, action sociale.

Comme dans toute la France, les femmes sont largement majoritaires dans un secteur très précis qui est celui de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale.

- **Les catégories socioprofessionnelles :**

À Boulogne-Billancourt, les femmes représentent 46 % des cadres et professions intellectuelles supérieures, 31 % de la catégorie Artisans, commerçants et chefs d'entreprise, 60 % des professions intermédiaires, 69 % des employés et 21,5 % des ouvriers.



Elles sont ainsi sous-représentées parmi les artisans, commerçants, et chefs d'entreprise et parmi les ouvriers, et sur-représentées parmi les employés et professions intermédiaires. Au niveau national, la répartition femmes/hommes par catégorie socioprofessionnelle est similaire.

- **Les rémunérations :**

La différence de salaire net horaire moyen entre les boulonnaises et les boulonnais est calculée par catégorie socioprofessionnelle. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, l'écart de rémunération est systématiquement au profit des hommes.

Pour les cadres, cet écart est de 9,5 euros par heure (4,9 euros au niveau national). Pour les professions intermédiaires, il est de 5,4 euros par heure (1,9 euros au niveau national). Pour les employés, l'écart est de 0,6 euros (équivalent au niveau national). Enfin, pour les ouvriers, l'écart est de 0,7 euros (1,60 euros au niveau national).

L'écart de rémunération pour les cadres et les professions intermédiaires est près de deux fois plus élevé à Boulogne-Billancourt par rapport à la moyenne nationale. Cet écart peut s'expliquer par la présence d'un « plafond de verre » au sein des organisations : les femmes occupent des positions de cadres mais elles n'atteignent pas les plus hauts postes aux rémunérations les plus élevées.

Par rapport à l'année précédente, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes boulonnais a légèrement augmenté pour toutes les catégories socio-professionnelles, à l'exception des ouvriers.

Les actions

Plusieurs actions ont été menées à destination de la Jeunesse afin de favoriser l'égalité filles-garçons. En effet, une grande partie des inégalités professionnelles sont liées au choix d'orientation des jeunes femmes, qui se tournent souvent vers des secteurs plus précaires et moins rémunérateurs. Aussi, il est

fondamental que les jeunes filles soient informées très tôt quant à ces inégalités afin de faire des choix éclairés concernant leur orientation.

Ainsi, la Ville a organisé plusieurs actions en faveur de l'égalité filles-garçons à destination de la Jeunesse en 2022 :

- Au premier trimestre 2022, des ateliers de sensibilisation à l'égalité filles-garçons ont été proposés aux enfants de CM1 et CM2 des 14 centres de loisirs de la Ville. Ces ateliers ont été animés par le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) Hauts-de-Seine Sud. Les objectifs de ces ateliers étaient pluriels :
 - Identifier et déconstruire les stéréotypes et préjugés sur la place des femmes et des hommes dans notre société
 - Favoriser une appréciation positive de l'autre sexe, des différences et des potentiels de chacun ;
 - Prévenir les situations de violences (harcèlement, discriminations...)

Les 14 ateliers ont réuni 302 enfants, dont 156 filles et 146 garçons avec une moyenne de 21 enfants par groupe. Les ateliers ont trouvé une résonance chez les enfants qui ont participé en partageant leurs avis et en posant leurs questions. L'ensemble des groupes a bien participé et des échanges riches ont eu lieu dans chacun des ateliers.

- L'Espace santé Jeunes (ESJ) a étoffé en 2022 ses champs d'actions et ses établissements cibles. De nouveaux ateliers « Estime de soi » ont été lancés à destination des élèves de des collèges Renoir, Landowski, Bartholdi, Dupanloup, Maimonide Rambam, et du lycée Simone Veil. Ces ateliers permettent d'ouvrir une réflexion sur l'importance de la confiance en soi et de l'estime de soi, et sur la façon dont on peut les renforcer. Ils visent également à faire prendre conscience aux adolescents des qualités et forces qu'ils possèdent. Cet atelier est particulièrement intéressant pour les jeunes filles, qui ont tendance à se sous-estimer, ce qui peut entraîner des comportements d'autocensure lors des choix d'orientation notamment.

2. Familles et parentalité

Les chiffres clés

- **Les familles monoparentales :**

À Boulogne-Billancourt, les familles monoparentales représentent 16,6 % de l'ensemble des familles, à savoir 5121 familles. Parmi celles-ci, 83 % ont une femme pour chef de famille.

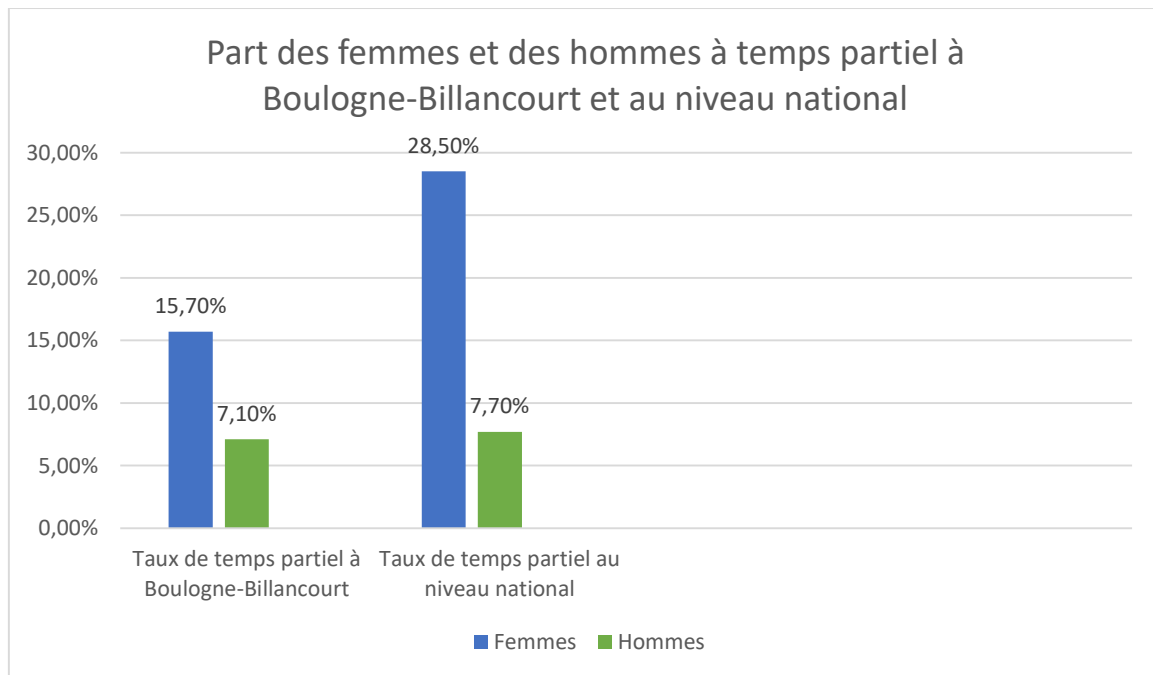
Le nombre de familles monoparentales est en légère évolution depuis l'année dernière, et en constante augmentation depuis de nombreuses années. Pour exemple, il y avait 4374 familles monoparentales en 2008 contre 5121 aujourd'hui, soit une augmentation d'environ 15 %. Cette augmentation soulève des enjeux en matière de précarité des femmes, les familles monoparentales ayant généralement des revenus inférieurs aux familles avec deux parents chefs de famille.

- **Le temps partiel :**

Dans l'organisation familiale, les femmes ont tendance à être davantage en charge des enfants. Aussi, sont-elles plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. 7,1 % des hommes salariés sont à temps partiel à Boulogne-Billancourt contre 15,7 % des femmes salariées.

Toutefois, la proportion de femmes à temps partiel à Boulogne-Billancourt est bien inférieure à la proportion moyenne en France : le taux de temps partiel des femmes en France est en effet de 28,5 %. Concernant les hommes, il est proche du taux bouloonnais (7,7 %).

Cette différence peut s'expliquer, entre autres, par la très bonne prise en charge de la petite enfance à Boulogne-Billancourt.



- **Les places en crèche :**

La Ville compte 1641 places en crèche sur son territoire.

Les actions

- Du fait du nombre important d'établissements d'accueil de jeunes enfants sur le territoire, la Ville a un très bon taux de satisfaction des demandes de places en crèches. Celui-ci est en effet de 74 % pour les enfants nés en 2022. La prise en charge de la petite enfance favorise l'activité professionnelle des mères, qui sont plus nombreuses que les pères à interrompre leur carrière lorsque la famille ne trouve pas de solution de garde.
- Les dossiers de demandes de crèches des familles monoparentales sont prioritaires lors de l'attribution des places en crèche. Cette mesure favorise la déprécarisation des mères seules en leur permettant de maintenir leur activité professionnelle.

- La thématique de la charge mentale est un enjeu majeur pour l'égalité femmes-hommes au sein du foyer. Celle-ci est définie comme le poids psychologique que fait peser (plus particulièrement sur les femmes) la gestion des tâches domestiques et éducatives, engendrant une fatigue physique et, surtout, psychique. Il s'agit d'une inégalité largement invisibilisée. C'est pourquoi, à l'occasion du 8 mars 2022, la Ville a cherché à sensibiliser les boulonnais sur cette question. La pièce de théâtre-forum « La Charge » a été présentée le 7 mars 2022, rassemblant 35 personnes dans le public. Elle a permis d'interroger la place des femmes et des hommes au sein du foyer, le partage du travail domestique et éducatif, et la question du temps libre des femmes.
- Le soutien à la parentalité est un axe essentiel de l'égalité femmes-hommes car il permet de faciliter le quotidien des parents, et notamment des mères isolées. Dans cet objectif, le lieu d'accueil parents enfants (LAEP) accueille gratuitement les parents avec leurs enfants de 0 à 4 ans, ainsi que les futurs parents. Il s'agit d'un lieu de rencontres et de convivialité pour les jeunes parents et notamment pour les mères isolées.

3. Sport

Les chiffres clés

- **L'école municipale des sports :**

Parmi les 822 enfants inscrits à l'école municipale des sports, il y a 316 filles et 506 garçons. Ainsi, les filles représentent 39 % des effectifs et les garçons 61 %.

Certains sports sont très peu mixtes : c'est le cas du Futsal ou du mini-foot qui compte 98 % de garçons, du VTT qui compte 100 % de garçons, ou encore de l'escrime ou du tennis de table qui comptent 78 % de garçons.

À l'inverse, la multigym compte 95 % de filles et le patinage 73 % de filles.

Certains sports favorisent la mixité. C'est le cas de la natation qui compte 45 % de filles ou de l'escalade (58 % de filles) et de l'éveil sportif (47 % de filles).

- **Les licenciés de l' Athletic Club de Boulogne-Billancourt (ACBB) :**

L'ACBB compte 10 543 licenciés en 2022 dont 3 939 femmes et 6 604 hommes. Les femmes représentent donc 37 % des licenciés de l'ACBB.

Certains sports sont mixtes : c'est le cas de l'athlétisme (49 % de femmes), la natation (44 % de femmes), ou encore du volley (42 % de femmes).

D'autres sont très fréquentés par les hommes : le cyclisme (98 % d'hommes), le football (89 % d'hommes) ou encore le rugby (96 % d'hommes). Certains sont très féminisés : c'est le cas de la gymnastique (88 % de femmes), de l'équitation (88 % de femmes) ou encore des sports de glace (89 % de femmes).

Les actions

- Comme chaque année, la Ville met largement en valeur les réussites des athlètes boulonnais, femmes et hommes. Aussi, dans le BBI et sur les réseaux sociaux ont été largement relayés en 2022 les palmarès des sportives : c'est le cas de Sarah-Léonie Cysique (Vice-championne du Monde et d'Europe de judo), Julie Voirin, Maelys Dournaux, Chloé Rivoal, Emma Chastenet, Victoria Zanelli, Andjela Nisevic et Matija Rajkovic (médaillées d'or aux Championnats de France d'aviron), Aya Marami et Véronique Pan (Championnes de France de Karaté) ou de Pauline Déroulède (Championne de France de Tennis-Fauteuil). Les performances de Diane Parry (tennis) ont également été mises en avant.
- Il convient de mettre en valeur une action lancée par l'ACBB escrime et soutenue par la Ville. Le dispositif « Solution Riposte » est proposé par l'ACBB escrime : 12 femmes atteintes d'un cancer du sein bénéficient de cours d'escrime adaptés, avec un maître d'armes formé spécifiquement pour ce public. L'escrime leur permet d'exercer une activité sportive, ce qui aide à mieux supporter les traitements, mais aussi à maintenir du lien social et à partager avec des femmes traversant le même parcours. La Ville soutient largement ce projet, ayant mis à disposition un créneau hebdomadaire au gymnase du Dôme, et en permettant aux sportives de se réunir pendant les périodes de confinement.
- Depuis plusieurs années, la Ville soutient financièrement des boulonnaises participant au rallye Aïcha des Gazelles. Cet évènement rassemble des femmes de 18 à 71 ans, et a pour objectif de révéler les femmes dans le rallye-raid, un sport habituellement réservé aux hommes. En 2022, 4 boulonnaises formant 2 équipages ont été subventionnées par la Ville et l'OTBB pour les soutenir dans cette aventure.

4. Culture et communication

Culture

Boulogne-Billancourt s'illustre régulièrement à la fois en tant qu'actrice et partenaire de la promotion permanente de l'égalité entre femmes et hommes dans les domaines culturel et artistique. Elle met fréquemment en valeur le rôle prépondérant des femmes dans la Ville, qui remonte aux débuts de son histoire lorsque Jeanne de Repenti, abbesse de Montmartre et seigneur de Boulogne, a été à l'origine de la création de Boulogne-sur-Seine en 1319.

Le musée des Années 30 de la Ville met à l'honneur femmes artistes et femmes sujets du début du XXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs sculptrices y voient leurs œuvres exposées : Olga Yversen, Irène Codréano, Anna Quinquaud, Jane Poupelet, Margaret Cossaceanu-Lavrillier, Sarah Lipska (qui est aussi peintre et décoratrice, de même qu'Anne Carlu), et enfin les peintres Yvonne Mariotte et Suzanne Castille, respectivement inspirées par l'Orient et l'Afrique. Les terres lointaines ont généralement offert aux artistes du musée maintes occasions de faire découvrir à leurs contemporains des femmes de cultures kabyle, bantoue, antillaise ou encore asiatique. Outre les nombreuses déesses, mères, nymphes ou paysannes représentées, les collections évoquent également l'évolution des modes de vie de la société, jusqu'à la sportive et la baigneuse, et de la mode féminine depuis l'avant-guerre, grâce au Cabinet des dessins issus de la *Gazette du bon ton*.

Une visite spécifique intitulée « Elles, des années trente » invite pour sa part à découvrir les débuts de l'émancipation féminine : la femme modèle et muse (Gala Dali), la femme engagée (Joséphine Baker) ou les femmes artistes et affranchies : la peintre Tamara de Lempicka, la couturière Jeanne Lanvin, les sculptrices Jane Poupelet et Chana Orloff, l'architecte et designer Charlotte Perriand... La ville de Boulogne-Billancourt possède en outre le **fonds d'atelier de Marguerite Huré**, maître-verrier dans le quartier des Princes de 1929 à 1939 et collaboratrice de grands architectes de son temps. Particulièrement cohérent, il comprend 712 pièces et archives, des dessins aux maquettes et vitraux.

Un **nouveau portail des collections des musées** a été lancé en mai 2022, à l'occasion de la Nuit des musées. Parmi les actualités régulièrement mises en avant, un article a été consacré à deux œuvres de la sculptrice Anna Quinquaud et un buste d'Irène Codreanu prêtés par le musée des Années 30 au Musée du Luxembourg de Paris pour l'exposition « Pionnières, Artistes dans le Paris des Années folles » du 2 mars au 10 juillet. Autres **prêts de figures féminines** qui ont contribué au rayonnement des musées de la ville au cours de l'été 2022 : le portrait de la célèbre Kiki de Montparnasse par Maurice Mendjisky, dans une exposition consacrée au peintre au château-musée Grimaldi de Cagnes-sur-Mer, du 11 juin au 7 novembre ; la Vénus anadyomène de Georges Sabbagh pour une exposition sur "La femme, égérie des peintres en Bretagne" du 26 juin au 4 septembre à Perros-Guirec ; et la sculpture de Sébastien Tamari représentant Joséphine Baker en train de danser présentée du 25 juin au 29 octobre au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, à Toulouse, dans le cadre de l'exposition "Joséphine Baker, une vie d'engagement". La planche de George Barbier, « Robe du soir *Sortilèges* de Gustave Beer », publiée en 1922 dans la *Gazette du Bon Ton*, a fait l'objet du focus « Un certain regard » sur le portail, sans oublier la tête de la statue de la liberté, résidente dans le hall de l'hôtel de ville, copie en résine du sculpteur Fernando Moreno Robledo en hommage à l'œuvre de Barthodi, empruntée par la Galerie Martin du Louvre comme modèle pour une restauration.

Parmi la cinquantaine d'œuvres prêtées par les musées municipaux dans le cadre de l'exposition « Art déco — France-Amérique », présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 21 octobre 2022 au 6 mars 2023, citons la *Diane Chasserresse* d'Anne Carlu, pendant au *Pugiliste* de Paul Landowski. Enfin, si **la grande exposition annuelle** de Boulogne-Billancourt, du 9 mars 2022 au 15 janvier 2023, fut un hommage au célèbre acteur Jean Gabin, femmes et hommes sont représentés de façon équilibrée dans sa production, sa promotion, ainsi que la scénographie et la traduction des panneaux ou des livrets de médiation.

Dans la continuité de sa vocation de cité des artistes, la Ville met à l'honneur un nombre croissant de femmes dans les manifestations d'arts plastiques qu'elle organise. Ainsi le jury du concours **Talents bouloonnais** a-t-il récompensé en 2022, parmi 60 participants dont 32 femmes, la sculptrice Catherine Webb et le photographe David Monceau. Lauréate de l'édition précédente, la peintre Denise Caro a exposé ses œuvres dans la nef de l'Espace Landowski du 19 septembre au 16 octobre 2022, tandis que les trois autres prix (Luis Périco, Kyoko Dufaux et Emma Novella) bénéficiaient d'une exposition en ligne.

Les **Portes ouvertes des ateliers d'artistes**, le premier week-end d'octobre, ont permis de découvrir 112 femmes sur 160 créateurs, soit **70%**, en hausse de 5%. Parmi les expositions accueillies par la Ville, celle du **Club Révélateur** a montré en 2021 les clichés de **40%** de femmes sur 53 photographes. Boulogne-Billancourt soutient en outre sur son territoire **sept galeries d'art**, dirigées par une légère majorité féminine (Exit art contemporain, Galerie Mondapart, Green Flowers, Initial Labo, et auxquelles elle offre une **Carte blanche** chaque année. L'édition 2022 a mis à l'honneur 30 artistes, dont 9 femmes, et trois ateliers animés par les artistes Kelkin, Anne Horel et Caroline Poulet. Une nouvelle galerie, 1900 by SP (**Stéphanie Prenant**), s'est ajoutée à la liste au cours de l'année.

Boulogne-Billancourt finance aussi, à hauteur de 7000€, le **Prix Carré-sur-Seine**, association composée de trois galeries féminines et décerné par un jury de 91 experts (composé à près de deux tiers de femmes et présidé par la commissaire d'exposition et historienne d'art Paula Aisemberg) à l'issue de leurs Rencontres artistiques. En 2022, succédant à Juliette Minchin, Amélie Scotta et Caroline Le Méhauté, ont été distinguées **Clédia Fourniau, Camila Rodriguez Triana et Rayan Yasmineh parmi 350 artistes**. Le 8 novembre 2022, un prochain prix a été accordé par la directrice du Centre Pompidou-Metz, Chiara Parisi, aux peintres Raphaëlle Bertran, Emeric Lhuisset et Luca Resta.

Les **Rencontres photographiques** des amis du musée départemental Albert-Kahn, soutenues par la Ville à hauteur de 6000 €, ont été accueillies les 12 et 13 novembre. Parmi les 10 finalistes (5 femmes et 5 hommes), les résultats 2022 annoncés par Florence Drouhet, directrice artistique, ont été tout aussi égalitaires : Morgane Delfosse, Karine Pierre, Tim Franco et Rubén Salgado Escudero, qui ont exposé leurs œuvres tout l'été dans les jardins du musée. Toujours en novembre, l'exacte moitié des œuvres du **Salon d'automne** de la Société des Beaux-Arts, en partenariat avec la Ville, étaient-elles dues à des artistes femmes. Pépinière de ces talents, les **32 ateliers d'arts plastiques** proposés par la Ville, dispensés par des professeurs suivant une exacte parité, attirent d'ailleurs plus de **80% de femmes** parmi leurs élèves.

Au cours des **Journées européennes du Patrimoine**, en septembre 2022, comme des **Journées nationales de l'Architecture** le mois suivant, la quasi-totalité des guides étaient des conférencières et des animatrices. Elles ont proposé plus de 140 visites et animations lors du premier, qui a notamment poursuivi en exclusivité, la visite du studio du photographe bouloonnais Frank Horvat, présenté par sa fille Fiammetta, et proposé, pour la première fois, la visite de l'ambassade de Mongolie, en présence de l'ambassadrice Nyamkhuu Ulambayar. Le second événement, outre 11 visites et 4 ateliers jeunesse, a intégré pour la 3e année consécutive la découverte du cabinet **Parc Architecture**, composé des trois jeunes professionnelles : Electra Belmont, Marine Deforge et Pauline Meyzenq. Par ailleurs, l'une des **visites touristiques** de Boulogne-Billancourt les plus appréciées du public propose un parcours au fil

du destin des ouvriers russes des usines Renault, intitulé « Billankoursk » et raconté par l'écrivaine Nina Berberova, dont l'une des rues de la ville porte le nom.

Les 5 médiathèques boulonnaises ont, elles aussi, à cœur d'alterner femmes et hommes au niveau des intervenants comme des personnalités présentées lors des animations proposées au public, à l'image naturelle des participants : conférences, groupes de discussions littéraires et cinématographiques, contes, ateliers, projections ou rencontres avec des autrices/auteurs. Les **romancières** Léa Wiazemsky, Deborah Elmalek et Geneviève Brisac ont ainsi été invitées, ainsi qu'Arnaud Cathrine, David Brunat, et Fabrice Humbert. Une sélection bibliographique, discographique et filmographique dédiée est en outre proposée chaque 8 mars à l'occasion de la **Journée des droits des femmes**. Les conférences du **Forum universitaire**, accueillies dans l'amphithéâtre Landowski, s'efforcent de suivre une ligne similaire, en proposant des expertes notamment pour aborder des sujets pointus comme la tour Eiffel, la zone indo-pacifique, le blob, les compositeurs Villa Lobos ou Camille Saint-Saens.

La saison 2022 -2023 du **Carré Belle-Feuille**, salle municipale de 600 places, a programmé, face aux chanteurs Faada Freddy, Maxime Le Forestier ou Julien Clerc, la diva soul China Moses et un octet féminin guidé par la jazzwoman Rhoda Scott ; le duo paritaire Cats on Trees et, en écho à des pièces sur Lawrence d'Arabie, Louis Braille ou Saint-Exupéry, d'autres parlant de femmes non moins remarquables telles Françoise Dolto, Edith Piaf et Simone Veil, incarnée par Cristiana Reali. Les spectacles de danse Backbone, Petites virtuosités variées et Mythologies font la part belle aux danseuses, sans oublier la pièce à succès « Fallait pas le dire ! » avec le couple Evelyne Bouyx-Pierre Arditi, Molière de la Comédie, écrite et mise en scène par Salomé Lelouch et Ludivine de Chastenet. C'est Isabelle Le Nouvel qui invite sur scène Niels Arestrup et François Berléand, deux actrices qui incarnent la pièce inspirée de Louis Braille, une dramaturge, des tandems féminin-masculin qui chorégraphient les compagnies Art Move Concept et Théâtre du corps, qui écrivent et réalisent Chers parents, Melody Mourey qui invente et orchestre la course d'un astronaute, Stéphanie Bataille qui met en scène Alex Vizorek, Johanna Boyé *Le Visiteur* d'Eric-Emmanuel Schmitt, et **3 Molière 2022** récompensent Léna Bréban, Barbara Schulz et Ariane Mourier dans une pépite de Shakespeare.

Les musiques actuelles ne sont pas en reste, avec une mise en valeur régulière des artistes féminines et de groupes émergents mixtes. Le **Festival BBMix**, de retour sur scène, a notamment programmé les Françaises Charlotte Leclerc et Eloïse Decazes, l'artiste britannique Vicki Bennett (People Like Us) et la dessinatrice performeuse Heike Liss. Si Christophe Ono-dit-Biot présidait cette édition, quelque 140 autrices sur 300 invités au **Salon du Livre**, en décembre 2022 à l'hôtel de ville et à l'espace Landowski, dont les belles plumes Floriane Soulas, Dominique de Saint-Pern, Anne Goscinnny, les distinguées pour les prix littéraires, Pascale Robert-Diard, Françoise Colley, Maria Larrea, Laura Poggioli et Pénélope Rose, la poétesse Emmanuelle Favier, l'illustratrice Pauline Lévêque, les dramaturges Amanda Sthers et Judith Elmaleh, les journalistes Caroline Pigozzi et Olivia de Lamberterie, l'humoriste Lison Daniel, , les photographes Catherine Cattaruzza et Floriane de Lassée, les comédiennes-écrivaines Macha Méryl, Pascale Petit et Anne Parillaud, les populaires Raphaëlle Giordano et Valérie Damidot, les stars des enfants Anne-Marie Dedsplat-Duc et Sandrine Kao ainsi que les bédéistes Cécile Dupuis ou Federica di Meo.

Sur le plan musical encore, Boulogne-Billancourt est une active partenaire de la formation Insula Orchestra sur instruments d'époque, en résidence à la Seine. **Laurence Equilbey**, qui la dirige, propose depuis six saisons des œuvres exigeantes et invite des orchestres de renommée internationale à enrichir l'offre artistique de la Ville et à la faire rayonner à son tour. Parmi ses invités cette année, sont remarquées les cheffes d'orchestre Marzena Diakun, Kristina Poska et Speranza Scappucci dirigeant le violoncelle d'Anne Gastinel et le violon d'Alena Baeva, la trompettiste Airelle Besson, la harpiste Sandrine Chatron, la contrebassiste Hélène Labarrière, les violonistes Alexandra Conunova et Geneviève Laurenceau, la pianiste Gabriela Montero, ainsi qu'Estelle Meyer et Pauline Deshons dans *Dracula*. Autres moments forts dans cette saison à La Seine musicale : la jazzwoman Gabi Hartmann, la chanteuse Roberta Gambarini, ou encore Sabine Quindou à l'écriture et mise en scène des Classiques du Dimanche aux côtés du pianiste Simon Jaoui.

Communication

La parité est un axe essentiel de la communication de la Ville, via le mensuel Boulogne-Billancourt Information (BBI) et le site internet, relayés par leurs comptes sur plusieurs médias sociaux, qui promeuvent les actions, entrevues et portraits d'actrices et d'acteurs du quotidien de la commune, dans un souci constant d'équilibre aisé à respecter puisqu'il reflète une parité spontanée dans les réussites constatées sur le terrain. Parmi les Boulonnaises qui se distinguent dans tous les domaines, ont notamment été célébrées cette année les cheffes de restaurant Cybèle Idelot et Hanae Bonnet, et d'orchestre Evelyne Aiello et Laurence Equilbey, promue cette année à l'ordre national du Mérite (commandeur), ainsi que la pilote de haute voltige et conseillère municipale Dorine Bourneton (officier), les journalistes Emilie Aubry (*Le Dessous des cartes*) et Carole Tolila (*Silence, ça pousse*), la pasteure Sylvia Epifanic ou encore la baronne de Laroche, pionnière de l'aviation.

A la **Une de la création** se trouvent également la star de la world music Angélique Kidjo, la cantatrice Roberta Gambarini, la peintre verrier Marguerite Huré, les artistes Denise Caro, l'équipe entièrement féminine d'Arts en Scène, la nouvelle galerie de Stéphanie Prenant, le Club photo Révélateur présidé par Christelle Raquil et la compagnie Scène 92 fondée par Marité Gaudefroy, de même que la restauratrice d'art Claire Dard-Ternisien et l'éditrice Marion Glénat. **Dans l'entreprise**, focus sur les dirigeantes Estelle Gonzalez (Delane SI), Boutaina Araki, (Clear Channel France), Camille Le Bras (Omnicom Media), Ellen Morel (Ikigai Education), ainsi que des commerçantes Valérie Bin (Riverenza), Natacha Cernic (Maison de beauté) et Delphine de Boysson (Les Fermières). Le BBI se fait aussi écho des **récompenses** reçues par la jeune Samira Laamouri, primée au concours L'éloquence du bégaiement, Claude Grison, prix de l'inventeur européen, Noémi Renaudin, prix L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science, et des lauréates du concours Made in 92 — Mailys Cantzler (start-up Lilote), Pauline Thevenet et Juliette Stym-Popper (produit Appétoque), ainsi que la finaliste Talia Lipiec (appli FizYou). Six anciennes, six nouvelles directrices d'école et la proviseure Anne-Laure Martorelli sont par ailleurs remarquées.

Des responsables associatives sont également à l'honneur comme Hortense Deville, à la tête de Trisomie 21 Hauts-de-Seine, Bernadette Garrigou, qui pilote la radio La Voix d'Ambroise Paré, Sophie Lombard, organisatrice du Festival Silence en Scène pendant les Semaines du Handicap, Marie-Charlotte Fructus-Boyer, présidente du Rotary, Louise Lumona, à l'origine de la Maison de l'espoir

Mission, Isabelle Manceron, vice-présidente de la Banque alimentaire régionale, Yolande du Fayet de la Tour et Nathalie de Wiilliencourt, fondatrices d'un groupe de parole tourné vers l'accueil des proches homosexuels. Des **parcours étonnants** sont donnés en exemple, comme ceux de la jeune Ukrainienne Lisa, de Nolwenn Baillet passée de l'audiovisuel à la poterie, des sœurs Claudia et Victoria Chauchard, respectivement championne d'équitation et dentiste/Miss Hauts-de-Seine, des figures locales de la couturière Fatima Borgès et de la gardienne Maria Fajardo, aussi jeunes que Chloé Viana, 10 ans, jouant le Roi Lion au théâtre Mogador, jusqu'aux centaines boulonnaises Angèle Trouillet et Marcelle Eboli. Les lycéennes Carla et Manuella, stagiaires aux centres de loisirs municipaux, et Linda, étudiante en marketing, ne sont pas en reste.

Côté sport, place aux championnes Pauline Déroulède (tennis-fauteuil), Astrid Guyart (escrime), Sarah-Léonie Cysique (double médaillée en judo), Léna Holt, vice-championne de France de patinage artistique, Lucie Jarrot (ACBB Judo) et Aurélie Morizot (Boulogne 92), ainsi qu'à Constance Cabrières, engagée sur le rallye des Gazelles. Diane Parry (tennis), Claudine Chapuis (ACBB Kayak), la marathonnienne Stéphanie Garnot ainsi que la senior de 87 ans Odile Niox-Château (tennis). En point d'orgue, à l'occasion de la semaine du droit des femmes en mars, le magazine municipal a promu un spectacle-débat autour de la charge mentale, l'avant-première du film *The Housewife* de la Japonaise Yukiko Mishima, le documentaire *Un vrai sport de gonzesses* sur le foot féminin, une conférence sur les femmes en situation de handicap et des ateliers à destination des collégiens et lycéens, sans oublier de consacrer une large place à l'édition 2021 de ce présent rapport. Enfin, la moitié des projets retenus dans le **Budget participatif jeunesse** sont imaginés par des filles : Huihui Ye et Ariane Intzopoulos (murs de street art), Anna Sacksoun (boîtes à livres) et Mathilde Lemaire (hôtels à insectes).

5. Santé et handicap

Les chiffres clés

- **Les femmes en situation de handicap**

En France, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes en situation de handicap : elles sont 3,1 millions de femmes handicapées, sur 5,6 millions de personnes handicapées en 2022.

Source : *chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes - édition 2022*.

- **La santé mentale des femmes**

Au niveau national, on constate que les femmes présentent plus de syndromes dépressifs que les hommes, surtout chez les jeunes. 12 % des femmes de plus de 16 ans ont présenté un syndrome dépressif en 2021 contre 9 % des hommes. Parmi les jeunes femmes (16-24 ans), elles sont 18 % à présenter un syndrome dépressif en 2021 contre 11 % des jeunes hommes.

Source : *chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes - édition 2022*.

Les actions

➤ **Handicap**

- À l'occasion de la Journée des droits des femmes 2022, la Ville a organisé une conférence sur la thématique « Etre une femme en situation de handicap », proposée par l'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir ». Cette conférence a permis de sensibiliser un public majoritairement composé de professionnels du handicap, sur la double discrimination subie par les femmes en situation de handicap, par une approche intersectionnelle du sujet. Les femmes en situation de handicap sont en effet davantage victimes de violences que les femmes valides, mais aussi plus souvent discriminées à l'emploi, à l'accès au logement etc.

➤ **Santé mentale**

Les thématiques de santé mentale touchent largement les femmes, qui sont notamment davantage concernées par les syndromes dépressifs que les hommes. Ces dernières années, la Ville s'est largement saisie de cette problématique de santé mentale.

- L'Espace santé jeunes reçoit les jeunes en entretiens individuels avec ses psychologues. En 2022, 993 entretiens ont été réalisés par les psychologues, dont une large majorité avec des jeunes femmes. En effet, 677 entretiens ont concerné des filles, soit 68 % des rendez-vous. Ces entretiens concernent les différents problèmes de santé mentale rencontrés par les jeunes (dépression, addictions, troubles du comportement alimentaire, difficultés relationnelles...) et visent à les orienter vers une prise en charge adaptée et pérenne.
- Un Conseil local de la santé mentale a été créé par la Ville et vise à coordonner les actions des différents acteurs de la santé mentale sur la commune. Dans ce cadre, ont été organisées en 2022 les Semaines d'information sur la santé mentale, en partenariat avec le centre médico-psychologique de Boulogne-Billancourt, permettant de sensibiliser les boulonnaises et boulonnais aux diverses thématiques de santé mentale et à leur présenter les acteurs œuvrant pour la santé mentale sur le territoire boulonnais.

➤ **Prévention**

- L'espace santé jeunes a organisé des ateliers « Et si on parlait d'amour ? » à destination des collégiens de 3^{ème} des établissements publics de la Ville, et depuis 2022 également à destination du collège privé Dupanloup. Ces ateliers sont un espace de réflexion sur la vie affective et sexuelle : l'amour, le consentement, le poids des normes, la santé sexuelle. Ils représentent un espace d'expression libre permettant aux adolescents d'obtenir des informations fiables concernant la sexualité et les relations amoureuses. 31 actions collectives ont eu lieu sur l'année sur ce sujet, touchant 930 élèves.

- À l'occasion de la campagne de dépistage du cancer du sein « Octobre rose », des stands de sensibilisation sont mis en place chaque année sur la ville. Ils sont proposés en partenariat avec CRCDC Île-de-France (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) et Dac 92 Centre (Dispositif d'Appui à la Coordination). Comme chaque année, l'hôtel de Ville a par ailleurs été illuminé en rose tout le mois d'octobre afin de marquer le lancement de cette campagne.

6. La domiciliation et l'accès au logement

La domiciliation et l'accès au logement sont des enjeux primordiaux pour le soutien aux femmes en difficulté.

La domiciliation est la première porte d'entrée vers l'accès aux droits. Elle permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et bénéficier des aides et prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre.

En 2022 à Boulogne-Billancourt, 42 % des 182 personnes domiciliées sont des femmes :

- 8 sont des femmes victimes de violences conjugales
- 22 sont des femmes seules avec enfants
- 16 sont des femmes hébergées par le 115 (hébergement d'urgence)

Par ailleurs, l'accès au logement social est une étape cruciale pour les femmes en difficulté, et particulièrement pour la mise à l'abri des femmes victimes de violence.

En 2022 :

- 12 femmes victimes de violences ou menacées de mariage forcé ont obtenu un logement social à Boulogne-Billancourt.
- 73 mères isolées ont obtenu un logement social.
- 37 femmes seules sans enfant ont obtenu un logement social.

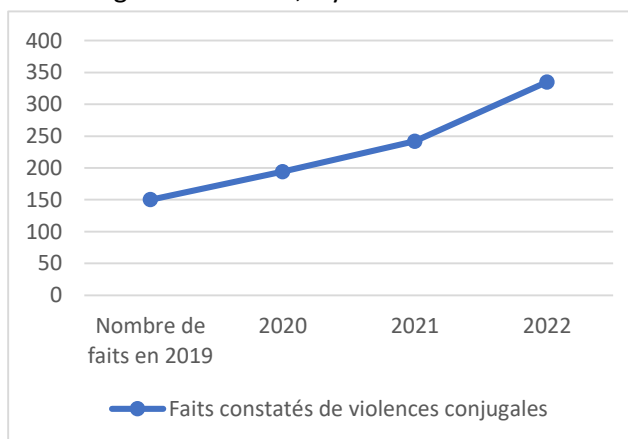
Concernant la domiciliation comme l'accès au logement social, le nombre de femmes victimes de violences est très probablement sous-estimé. En effet, toutes ne souhaitent pas le déclarer lors de leur demande.

7. Lutte contre les violences faites aux femmes

Les chiffres clés

Selon les statistiques du commissariat de police de Boulogne-Billancourt, il y a eu :

- 150 faits de violences conjugales en 2019
- 194 faits de violence conjugales en 2020
- 242 faits de violences conjugales en 2021
- 335 faits de violences conjugales en 2022



Une hausse de 38 % des faits de violences faites aux femmes est donc constatée entre 2021 et 2022. Cette hausse est constatée sur tout le territoire national.

Il est difficile de savoir si l'augmentation de ces violences est due à une libération de la parole ou à une augmentation des faits. Les deux facteurs peuvent se cumuler.

Sources : données du commissariat de Boulogne-Billancourt, décembre 2022

Les actions

- En mars 2022, Madame Jeanne Defranoux, Maire-adjointe aux Droits des femmes et à la Parité, a participé à une matinée de sensibilisation organisée par le lycée Etienne Jules Marey sur la thématique des violences faites aux femmes. L'objectif de cette matinée était de présenter aux lycéens le rôle de la Ville, de l'hôpital, de la Police nationale et du CIDFF dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle est également intervenue au sein du centre social de Boulogne-Billancourt et auprès des seniors du club Carnot afin de présenter la délégation des droits des femmes de la Ville ainsi que l'historique des droits des femmes en France.
- À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, plusieurs classes issues des lycées Etienne Jules Marey et Jacques Prévert ont été invitées à participer à une représentation de la pièce de théâtre-forum « Ondes de choc », traitant des violences liées au cyber-harcèlement. Ces nouvelles formes de violences touchent particulièrement les filles, on parle alors de cybersexisme. Le théâtre-forum est un outil très efficace pour sensibiliser les jeunes, qui ont été nombreux à monter sur scène et participer pour exprimer leur point de vue et débattre sur le sujet. Ensemble, les élèves ont pu trouver des pistes pour savoir comment agir et réagir face au cybersexisme.

- En plus de ces actions ponctuelles, l'Espace Santé jeunes a proposé en 2022 à 5 collèges et un lycée une action collective au sein des classes portant sur le harcèlement et le cyberharcèlement. Cette intervention permet d'expliquer aux jeunes les différents mécanismes de harcèlement et de présenter les ressources dont ils disposent s'ils en sont victimes.
- En septembre 2020, une convention de partenariat a été signée entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Police nationale, dans l'objectif de protéger et soutenir les victimes de violences intrafamiliales. Le CCAS prend en charge des bons taxis et bons d'hébergement, qu'il a remis au Commissariat, afin d'en faire bénéficier les personnes victimes de violences intrafamiliales qui se présentent pour porter plainte ou déposer une main courante. 9 femmes ont bénéficié du dispositif en 2022.
- L'association CIDFF Hauts-de-Seine Sud est subventionnée par la Ville à hauteur de 95 000 euros en 2022. Cette subvention finance les permanences d'informations juridiques à la Maison du Droit, qui permettent aux femmes d'être accompagnées pour leurs questions liées au droit de la famille, au droit social, au droit du travail etc. Le CIDFF a également une mission d'accueil et de conseil des personnes victimes de violences conjugales. Dans le cadre de ces entretiens, de nombreuses femmes victimes de violences trouvent une première écoute ainsi que de l'information juridique pour les orienter dans leurs démarches.

II. La politique de ressources humaines de la commune

1. Répartition des emplois

Le décret n° 2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique prévoit qu'à partir de 2018, les nominations au sein de l'encadrement dirigeant et supérieur de la fonction publique doivent concerner au moins 40% de personnes de chaque sexe.

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit que le respect de l'obligation de nominations équilibrées est dorénavant apprécié sur la durée du mandat et le cycle de nominations de référence est ramené à 4 nominations (au lieu de 5 précédemment). Les nominations intervenues sous la précédente mandature ne sont donc pas comptabilisées, y compris en cas de réélection de l'exécutif.

Le taux de nomination de chaque sexe qui doit être respecté par les personnes publiques est fixé à 40% minimum. À défaut de respect de ces dispositions, la Collectivité doit verser une contribution financière de 90 000 euros par unité manquante.

À noter : l'obligation de 40% qui s'applique depuis 2020 s'apprécie avec un arrondi à l'unité inférieure. Ainsi, une collectivité qui a primo-nommé 4 personnes en 2020 après le renouvellement dont 1 femme

et 3 hommes respecte son obligation, car 40% de 4 = 1,6 arrondi à 1. En revanche, si la collectivité a nommé 5 hommes et 1 femme, elle sera soumise à une pénalité

Pour la ville de Boulogne-Billancourt, ce dispositif concerne les emplois relevant du statut d'emplois fonctionnels.

Au titre de l'année 2022, les emplois fonctionnels au sein de la ville de Boulogne-Billancourt sont représentés comme suit :

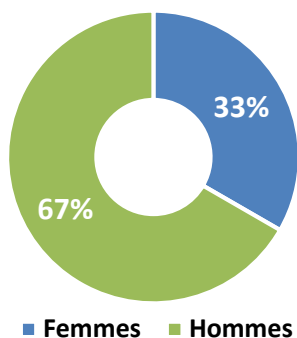
	Femmes	% de femmes sur le total	Hommes	% d'hommes sur le total	Total
Emplois fonctionnels	5	50 %	5	50 %	10

Pour les autres niveaux d'encadrement (tableau arrêté sur effectifs payés au 31/12/2022) :

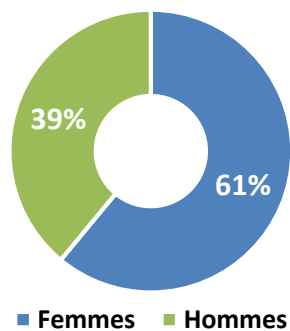
	Femmes	% de femmes sur le total	Hommes	% d'hommes sur le total	Total
Emplois de direction*	5	33,33%	10	66,67%	15
Responsables de Service	25	60,98%	16	39,02%	41

*hors directeurs de mission

Répartition Femmes/Hommes sur les fonctions de direction



Répartition Femmes/Hommes sur les fonctions de responsable de service



En 2022, on constate une baisse de la parité sur les postes de direction par rapport à l'année 2021. Il faut noter que deux directrices et un directeur sont passés sur emplois fonctionnels en décembre 2022. Les postes de responsables de service restent quant à eux majoritairement occupés par des femmes.

Au niveau national, dans la FPT :

Emplois d'encadrement supérieur et de direction : 33 % de femmes / 67 % d'hommes

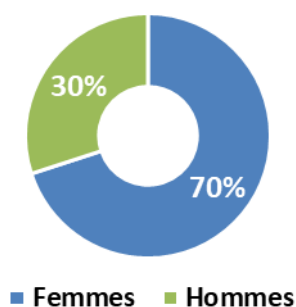
Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Répartition par sexe et par catégorie sur emploi permanent (tableau arrêté au 31/12/2022) :

	Catégorie	TOTAL	Pourcentage par catégorie
Femmes	A	175	71,72%
	B	254	77,44%
	C	837	68,22%
	Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique*	21	77,78%
Sous-total		1287	70,48%
Hommes	A	69	28,28%
	B	74	22,56%
	C	390	31,78%
	Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique*	6	22,22%
Sous-total		539	29,52%
TOTAL GENERAL		1826	

* Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique : collaborateurs de Cabinet, assistantes maternelles

Total répartition Femmes/Hommes en %



Au niveau national, dans la FPT :

Taux de féminisation : 61,3 %

Cat. A : 62,4 % de femmes / 37,6 % d'hommes

Cat. B : 63,6 % de femmes / 36,4 % d'hommes

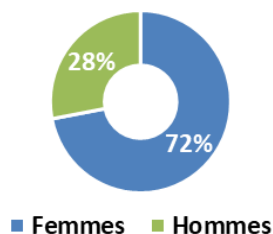
Cat. C : 60,7 % de femmes / 39,3 % d'hommes

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

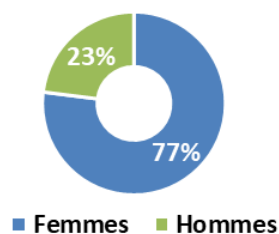
La répartition Femmes/Hommes est sensiblement identique d'une année sur l'autre.

La répartition Femmes/Hommes par catégorie hiérarchique est la suivante :

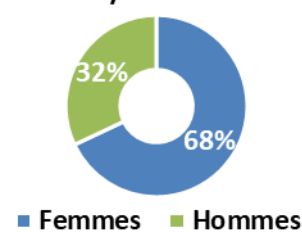
Catégorie A
Total répartition Femmes/Hommes en %



Catégorie B
Total répartition Femmes/Hommes en %



Catégorie C
Total répartition Femmes/Hommes en %



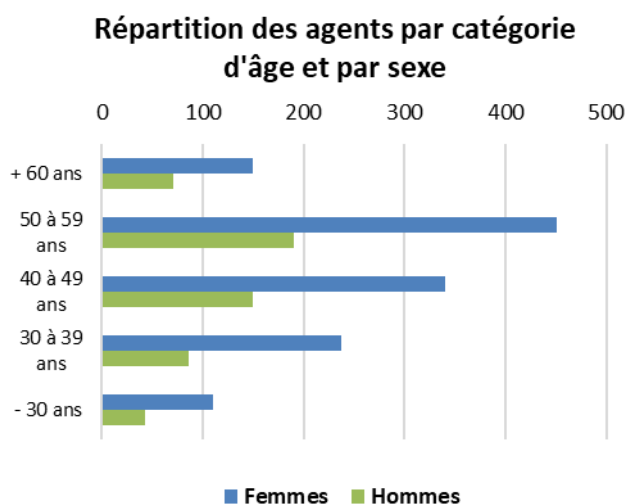
La représentativité des femmes par catégorie hiérarchique correspond à celle existante toutes catégories hiérarchiques confondues. On note toutefois une hausse significative du nombre de

femmes de catégorie B et une baisse du nombre de femmes de catégorie C, en raison de l'intégration du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture en catégorie B.

Âge des agents :

Tranche d'âge des agents	Femmes	% par sexe	Hommes	% par sexe
+ 60 ans	149	11,58%	71	13,17%
50 à 59 ans	451	35,04%	190	35,25%
40 à 49 ans	340	26,42%	149	27,64%
30 à 39 ans	237	18,41%	86	15,96%
- 30 ans	110	8,55%	43	7,98%
Total	1287	100%	539	100%

L'âge moyen des agents au 31/12/2022 est de 46,8 ans (46,6 ans pour les femmes, 47,4 pour les hommes).



Au niveau national, dans la FPT :

Age moyen : Femmes : 47,4 ans
Hommes : 46,7 ans

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Répartition par filière (tableau arrêté au 31/12/2022) :

<u>Filières</u>	<u>Femmes</u>	<u>% de femmes par filière</u>	<u>Hommes</u>	<u>% d'hommes par filière</u>	<u>Total</u>
Administrative	371	79,61%	95	20,39%	466
Animation	151	62,92%	89	37,08%	240
Culturelle	65	74,71%	22	25,29%	87
Médico-sociale	325	99,69%	1	0,31%	326
Police Municipale	13	33,33%	26	66,67%	39
Sportive	8	26,67%	22	73,33%	30
Technique	328	54,58%	273	45,42%	601
Emplois fonctionnels	5	50,00%	5	50,00%	10
Autres (non rattachés à une filière)	21	77,78%	6	22,22%	27
Total	1287		539		1826

2. Temps de travail

Temps de travail :

<u>Temps du poste</u>	<u>Femmes</u>	<u>% de femmes sur le total</u>	<u>Hommes</u>	<u>% d'hommes sur le total</u>	<u>Total</u>
Temps complets	1269	69,49%	519	28,42%	1788
Temps non complets	18	0,99%	20	1,10%	38
Total	1287	70,48%	539	29,52%	1826

Répartition Femmes / Hommes sur temps complet et temps partiel

Catégorie	Type de temps	Femmes	%de femmes par catégorie	Hommes	% d'hommes par catégorie	Total
A	Temps partiel	25	10,64%	0	0,00%	25
	Temps complet	146	62,13%	64	27,23%	210
	Sous-total	171	72,77%	64	27,23%	235
B	Temps partiel	31	10,30%	3	1,00%	34
	Temps complet	211	70,10%	56	18,60%	267
	Sous-total	242	80,40%	59	19,60%	301
C	Temps partiel	56	4,57%	5	0,41%	61
	Temps complet	779	63,59%	385	31,43%	1164
	Sous-total	835	68,16%	390	31,84%	1225
Hors catégorie	Temps partiel	0	0,00%	1	3,70%	1
	Temps complet	21	77,78%	5	18,52%	26
	Sous-total	21	77,78%	6	22,22%	27
Total toutes catégories	Temps partiel	112	6,26%	9	0,50%	121
	Temps complet	1157	64,71%	510	28,52%	1667
	Total	1269	70,97%	519	29,03%	1788

Au niveau national, dans la FPT :

34,9 % des femmes sont à temps partiel / 12,6 % des hommes

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Congé parental en 2022 :

Femmes	17	100%
Hommes	0	0%
Total	17	100%

Au niveau national, dans la FPT :

96,8 % des congés parentaux sont pris par des femmes

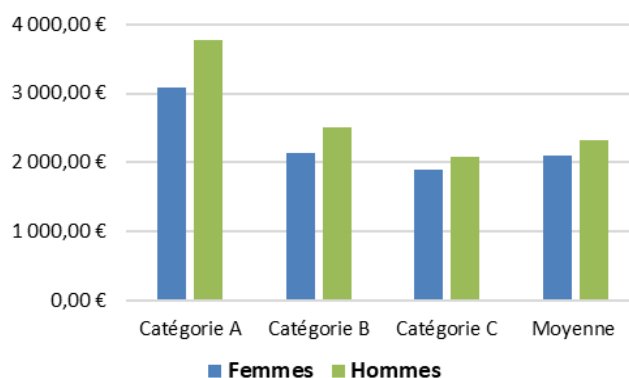
Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

3. Rémunérations

Net à payer mensuel moyen (avant prélèvement à la source) par catégorie et par sexe (exprimé en ETP annualisé) :

Salaire moyen mensuel en € nets		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Moyenne par sexe
	Femmes	3 080,84 €	2 138,97 €	1 887,75 €	2 092,16 €
	Hommes	3 771,57 €	2 508,72 €	2 074,31 €	2 327,26 €

Revenu moyen net mensuel par genre et par catégorie hiérarchique



Le net à payer mensuel moyen est en progression sur l'ensemble des catégories en 2022, sauf pour les femmes de catégorie B qui enregistrent une légère baisse par rapport à l'année 2021, en raison de l'intégration du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture en catégorie B.

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes reste sensiblement identique.

La différence de net à payer mensuel moyen par sexe s'explique principalement par les facteurs suivants :

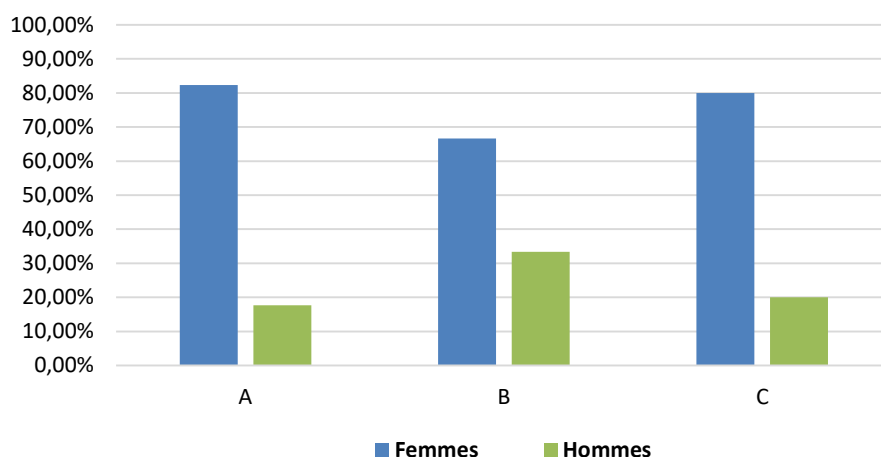
- Près de la moitié des effectifs masculins appartient à la filière technique qui bénéficie de grilles et d'un régime indemnitaire plus avantageux que ceux des autres filières, notamment sur les grades d'ingénieurs, de techniciens ou d'agent de maîtrise.
- La prédominance des hommes sur des fonctions de directeur ainsi que sur des métiers de catégorie A en tension.
- La réalisation d'un nombre supérieur d'heures supplémentaires ou d'astreintes par les hommes sur des métiers genrés.

4. Déroulés de carrière

Le déroulé de carrière : les avancements de grade (décembre 2021 mis en paie en janvier 2022)

Catégorie hiérarchique	Femmes	% de femmes par catégorie	Hommes	% d'hommes par catégorie	Total
A	14	82,35%	3	17,65%	17
B	2	66,67%	1	33,33%	3
C	24	80,00%	6	20,00%	30
TOTAL	40	78,43%	10	19,61%	50

Représentativité F/H des avancements de grade par catégorie hiérarchique



L'ensemble des cadres d'emplois n'étant pas ouvert, chaque année, à la promotion interne, les données sur le déroulement de carrière ci-dessous portent uniquement sur les avancements de grade.

5. Recrutements

Les recrutements sur postes permanents :

On note 236 recrutements sur postes permanents ou remplacements.

169 recrutements ont été réalisés sur postes permanents (117 femmes et 52 hommes) et 67 concernent des remplacements (58 femmes et 9 hommes), soit au cours de l'année de référence 175 femmes et 61 hommes.

Ces recrutements sont proportionnellement représentatifs du pourcentage de femmes et d'hommes composant les effectifs permanents de la collectivité.

Conclusion

En 2022, la Ville a poursuivi les nouvelles actions lancées en 2021, comme les événements organisés à l'occasion de la Journée des droits des femmes ou de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. L'accent a été mis sur les dispositifs à destination de la Jeunesse, qui seront à poursuivre et à renforcer en 2023.

Concernant la politique des ressources humaines, la mise en œuvre du plan d'actions égalité professionnelle se poursuit, avec comme axes d'action prioritaires l'égalité dans les parcours professionnels, la rémunération, la conciliation entre la vie personnelle et vie professionnelle et la prévention des violences, du harcèlement et des discriminations.